

## Conseil communal de Saint – Légier – la Chiésaz

Rapport de la commission chargée de l'étude du préavis no 03/2014  
Concernant la demande de crédit d'étude pour un avant-projet de réfection  
des chaussées de la traversée du village et des conduites souterraines.

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les conseillers.

La commission chargée de l'étude citée en titre s'est réunie le 16 avril 2014  
à la salle de la Municipalité.

Elle était composée de :

M. Giuseppe Singarella	Président
M. Pierre-Alain Besson	secrétaire rapporteur
Mme Céline Morier	
Mme Michèle Petetin	excusée
M. Patrich Brunschwig	
M. Jacques Chevalley	
M. Daniel Plattner	

Etaient également présents lors de cette séance :

M. Alain Bovay syndic  
M. Claude Schwab municipal  
M. Jean-Patrice Krumel chef du bureau technique

La commission remercie les représentants de la Municipalité de leur présence et de leurs réponses à nos questions.

En préambule M.Schwab nous présente le projet en évoquant la motion de M.Marendaz concernant le financement des routes cantonales en traversée de localité. La situation est la suivante : les communes restent responsables pour les traversées de village mais "un coup de pouce" du canton est probable, selon une grille de répartition qui nous a semblée bien compliquée.

Pour pouvoir bénéficier de subventions jusqu'en 2018 concernant notamment le bruit, une étude doit être effectuée et c'est l'un des buts de ce préavis.

Avec l'étude que nous propose de réaliser ce préavis, nous allons faire un véritable état des lieux des chaussées de la traversée du village et des conduites souterraines dans le secteur compris entre la sortie de l'autoroute A9 et l'entrée de Blonay: nous permettant de faire dès cette automne un avant projet des interventions et améliorations à effectuer, qui feront l'objet d'un prochain préavis.

Les divers problèmes connus sont :

- L'état du revêtement
- Bouclage du réseau d'eau avec Blonay.
- Remplacement de conduite « kiosque Miki, borne hydrante.
- Conduite giratoire de la Chiésaz – Grande salle.
- Conduite Home Salem direction Blonay.
- Besoins des services industriels ( gaz )
- Petits travaux d'amélioration.

Des questions sont posées sur la fourchette de ciblage du mandat (+- 20%), cette estimation est correcte au vu du montant envisagé.

Des remarques sont également exprimées sur la circulation et une vision à terme de la traversée de notre village, elles ne font bien entendu pas partie du préavis sur lequel nous devons nous positionner. Des propositions d'aménagement sont également proposées par plusieurs membres, la Municipalité y sera attentive en temps utile.

Mais avant d'être confronté aux questions de réalisation ou même de subsides: cette 1<sup>ère</sup> phase d'étude nous permettant de répertorier nos besoins et priorités, nous apparait comme rationnellement incontournable.

### **Conclusions :**

La commission du conseil convaincue du bien-fondé de cette demande de crédit d'étude vous invite à l'unanimité des membres présents à adopter les conclusions du préavis 03/2014 :

- octroyer à la Municipalité le crédit d'étude demandé de CHF 105'000
- autoriser la Municipalité à signer tous les documents nécessaires
- financer la dépense par la trésorerie courante
- autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur 10 ans au maximum, via les comptes d'amortissement du service des routes, assainissement eaux claires/usées et service des eaux.

Pour la commission le Président :  
G.Singarella



Le rapporteur :  
P-A Besson

